

Comment cacher la joie qui a été la mienne lorsque j'ai appris que la liste que je menais est arrivée très largement en tête lors des élections sénatoriales de ce 24 septembre dans le Loiret, alors que, déjà, j'étais arrivé en première position, dès le premier tour, avec un autre mode de scrutin en 2011 !

Je remercie de tout cœur toutes celles et tous ceux qui nous ont fait confiance.

Je remercie aussi de tout cœur mes colistiers : Anne Leclercq, Denis Thion, Anne Besnier et Bernard Delaveau qui, durant toute la campagne électorale, ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour parvenir avec moi à ce résultat.

On me permettra de tirer de cette élection plusieurs leçons.

D'abord, il me paraît clair qu'il est toujours préférable, quel que soit le contexte, quelles que soient les circonstances, quels que soient les inévitables « hauts » et « bas » de la vie politique, de garder les convictions profondes et les valeurs qui animent ceux qui s'engagent dans la responsabilité publique.

Socialiste et rocardien, j'ai toujours été attaché à la fois à la solidarité, à la justice sociale et au réalisme économique.

On m'a suggéré et proposé de changer d'appartenance, d'étiquette, et même de me présenter sans étiquette. J'ai refusé, parce qu'on ne gagne jamais à se renier. Aucun des nombreux grands électeurs qui m'ont fait confiance, quelle que soit leur sensibilité, ne m'ont d'ailleurs jamais demandé cela.

En second lieu, j'ai toujours pris très au sérieux le travail au Sénat, comme le travail pour le Loiret, avec l'ensemble des élus des communes, du département et de la région. Je tiens à l'un et à l'autre. Un parlementaire doit être présent et actif au Parlement. Il ne doit pas être « hors sol ». On ne parle pas de la même manière au Sénat lorsqu'on est au contact constant de toutes les réalités et de tous les problèmes que vivent nos citoyens, qu'on le ferait si l'on n'avait pas ce contact constant.

Enfin, j'ai eu le souci de « rendre compte » de mon action par un compte rendu de cent pages tous les six mois (une « Lettre » semestrielle), par un bilan détaillé envoyé à tous les grands électeurs à l'issue du mandat et par une lettre électronique envoyée tous les lundis après-midi et accessible à tous sur Internet.

Il va de soi que j'aborde la nouvelle période qui s'ouvre dans le même état d'esprit, avec les mêmes engagements, la même volonté d'œuvrer au Sénat et dans le Loiret, de rendre compte de mon action et d'agir en conformité avec mes convictions et mes valeurs.

Par rapport au pouvoir exécutif et au gouvernement, je serai à la fois positif, exigeant et vigilant.

Positif car je voterai toutes les lois et les dispositions qui me paraîtront aller dans le bon sens comme la récente loi sur la moralisation de la vie politique. Positif aussi parce que je

m'efforcerais de faire des propositions utiles.

Vigilant et exigeant car il y a des mesures que je ne pourrais voter si elles restaient en l'état. Je pense en particulier à celles qui porteraient préjudice aux communes, aux collectivités locales et à leurs finances.

Il ne me serait pas possible, en effet, d'avoir entendu tout ce que m'ont dit les élus dans le très grand nombre de communes du Loiret que j'ai visitées sans en tirer les conséquences. C'est une question de loyauté.

Une nouvelle période commence donc. Je redis un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui m'ont soutenu et je dis à l'ensemble des élus et des habitants de Loiret qu'ils pourront compter sur ma disponibilité et mon dévouement.

Jean-Pierre SUEUR

Sénateur du Loiret